**Compte-rendu CODIR 17/01/2022 Maison Des Sports ville de Limoges**

**2ème COMITÉ DIRECTEUR SAISON 2021/2022**

**FÉDÉRATION FRANÇAISE D’ÉTUDES ET SPORTS SOUS-MARINS COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-VIENNE**

**Comité Directeur élargi : aux présidents des clubs et SCA FFESSM de la Haute-Vienne aux présidents des commissions**

**Personnes présentes**, 13 membres du CODIR : Quorum atteint

Martine Fournier, Michel Farge, Carole Marmisse, Roland Rambis, Jacques Clottes, David Alouis, Eric Valade, Patrice Duloisy, Daniel Rebeyrol, Olivier Orabona, Aurélien Lazeiras, Nadia Migout, Pascal Hamelin.

Invités : Monsieur le Maire de Saint-Sornin Leulac, Didier Pinel et ses adjoints

En visioconférence : Franck Pauzet et Pascal Delahaye.

Absents excusés : Béatrice Nevoit, Jean-François Arvy, Michel Le Normand.

Le président actuel de la commission apnée n’ayant pas repris de licence est supplée par son vice-président : Jean-Pierre Marcheix.

**Approbation à l’unanimité du Procès-verbal** précédent 29 Novembre 2021 à l’unanimité.

**Le rapport des licenciés** montre une augmentation par rapport à l’année dernière : 449 en 01/2022 alors qu’à la même date en 2021 : 321. Cf Présentation ci-joint pour plus de détails.

**Dossier Carrière de Montulat** :

Echanges riches et constructifs avec l’équipe de la Mairie de Saint-Sornin Leulac. Nos intérêts sont convergents dans le sens où le site est un espace naturel ayant une établissement sportif unique dans le département. Se pose la question de l’impact écologique de l’installation puis de l’exploitation de panneaux photovoltaïques. Un arrêt préfectoral régit le site étant donné qu’il y a des substances radioactives dans les sous-sols.

Absence de Monsieur PICARD, Technicien URBA 47 (PHOTOVOLTAÏQUE), les questions des membres du CODIR sont transmises à Monsieur Le Maire :

Question des membres du CODIR du CODEP 87 concernant les travaux d’installation de panneaux photovoltaïques près de la carrière de Montulat :

Qu’est ce qui prouve au CODEP 87 et à la Mairie de Saint-Sornin Leulac que les travaux d’installation des panneaux voltaïques ne vont pas entrainer de la pollution ?

- Quels moyens de prévention l’entreprise a-t-elle prévu en cas d’incendie ?

- quels moyens de rétention des eaux ruisselantes seront utilisés : fossé, bac de rétention ?

Un arrêté préfectoral régit les activités car c’est un site radioactif notamment la surveillance trimestrielle de l’eau par l’analyse de la turbidité, de la radioactivité et autres données scientifiques (bactériologie, virologie, nitrates …)

Une campagne représentative du milieu qualitatif doit être réalisée en amont des travaux sur plusieurs mois afin d’obtenir une base de départ comparative, qui va en faire la demande et financer les analyses ?

**Les WC** : Explication sur l’utilisation des toilettes sèches, changement de bacs. Merci de participer à son entretien.

**Groupe de travail Apnée** à Montulat : pour l’instant ils sont limités à 6 m, Jean-Pierre Marcheix en sera le pilote, l’objectif étant de proposer au prochain CODIR un règlement intérieur de l’activité à Montulat tel que celui qui régit la plongée technique.

**Groupe de travail pour proposer des devis d’équipement** pour Montulat : Tables extérieures et bancs, Martine Fournier et Nadia Migout sont les pilotes. Une dotation de 600€ du département est prévue.

**Parole aux commissions :**

Bio : Christine Bonnet, Isabelle Anglard et Marc Villechanane propose une Formation PB1 et séjour Bio à Hendaye en juin, réservation possible sur le site du CODEP 87 avec priorité à ceux qui suivent le stage théorique.

Technique : Roland Rambis : Une réunion est à organiser pour planifier les formations « initiateurs » et « moniteurs » avec la participation des MF1 et MF2 disponibles.

Stage initial MF1 fin 2021 à Brive et début février 2022 à Angoulême animée par Claude Martin et Jean-Louis Dindinnaud. 6 stagiaires de Haute-Vienne.

Stage pour compléter l’EH1 avec le module MPC à prévoir début avril 2022. Tarif 15€/stagiaire.

**TIV**: bilan de Francis Novack, cf présentation ci-joint. Demande d’investissement : mesureur d’épaisseur ultrason, faites par les formateurs au Président du CODEP 87, non justifiée selon le président de la commission technique, pour qui une lampe UV serait plus utile.

Médicale : Demande du président la commission médicale, Jean-François Pons, d’organiser des formations décentralisées Secourisme, un groupe de travail est à constituer autour de lui. Mise en place d’un GT pour finaliser cet agrément.

Développement de la nage avec palmes :

Une formation entraineur nage avec palmes RIFANAP a commencée samedi 15 janvier 2022. Déplacement de deux Moniteurs entraineurs du CSNA – Bruno Rivière et Jean-Yves Fournier. Les participants sont adhérents de 5 clubs différents (ASORTF – Abysses – CSL – Aiga Bluia plongé – LPSM).

Développement de la nage en eau vive :

Pourquoi pas transformer notre rivière Vienne en terrain de sport ?

Renseignements : Bernadette GAUDY 39 Chemin de Passerat 33130 BÉGLES E-mail : bernie33@hotmail.fr Tél : +33 (0)6 18 67 52 98.

Formations Animateur de club de nage en eau vive : 6 février à Saint Médard en Jalles et le 04 avril à Saint Mesmin. Inscription auprès du CNSA.

Archéologie Subaquatique :

Formation découverte de l’archéologie subaquatique à Limoges : DÉCA inscriptions sur codep87.fr

Lundi 14 mars 2022 - 19h30 à 22h00 – Maison municipale des sports de la ville de Limoges – 35 boulevard de Beaublanc 87100 Limoges

Samedi 19 mars 2022 - 9h00 à 12h00 : visite du dépôt archéologique de la DRAC rue Eugène Varlin Limoges puis de 14h00 à 17h00 : mise en situation archéologique en piscine (prévoir équipement plongeur complet pour piscine : bloc, détendeur, gilet…)

INTERVENANTS : Jonathan Letuppe, Archéologue, président de la commission d’archéologie subaquatique FFESSM CODEP87 Fabien LOUBIGNAC, archéologue, Service Régional de l’Archéologie Archéologie terrestre et subaquatique DRAC Nouvelle Aquitaine.

Développement de la Plongée Sportive en Piscine :

Meeting de découverte le 06 février à Mérignac et Formation Juge Arbitre PSP Samedi 5 février de 9h à 17h à Artigues (Pres de bordeaux).

Apnée :

Des séances d’initiation et de démonstration possible dans tous les clubs de la Haute-Vienne sur simple contact apnee@codep87.fr voir la vidéo d’une de ces séances de découvertes : [Séance Apnée](https://www.youtube.com/watch?v=XQ77oxMy8Cg)

Une formation d’entraineur d’apnée « IE1 apnée » pour la rentrée de septembre 2022.

Mise en place du cursus encadrant handi apnée au sein de la commission apnée du CODEP 87.

**Partenariat avec L’Aquapolis** :

Signature de la convention en attente du document de vert-marine

• Proposition du directeur de participer à l’anniversaire de l’Aquapolis (initialement prévu le 30 janvier 2022, repoussé en Mars).

• 3x5min de démonstration sportive (apnée, nage avec palmes et TSC) intégralement filmée (avec caméra sous-marine) et diffusé en direct sur les réseaux sociaux (potentiel 50 000 vues).

**Défraiement Kilométrique** : 0.25 € /km pour 2022, adopté à l’unanimité.

**Aides aux stages cadres** : Maintien des sommes allouées en 2021 : N4 250€, MF1 : 350 € et MF2 : 450 €. Vote 1 contre et 12 pour, adopté à la majorité.

**Cotisation CODEP 87** : 60 € pour les clubs et 72 € pour SCA. Adopté à l’unanimité.

**Cotisation Montulat** : 40 € pour les clubs de Haute-Vienne et 100 € pour les clubs extérieurs. 6 contre et 7 pour, adopté à la majorité (Les personnes contre souhaitent un budget prévisionnel justifiant cette augmentation de 10 €).

Nouveauté 2022 : signature de la convention d’utilisation voté en AG 2021 – disponible sur le site codep87.fr.

Changement Du code d’accès à Montulat Fin février 2022.

**Calendrier prévisionnel 2022** :

Salon de la plongée reporté les 11, 12, 13 mars 2022 avec un stand du CSNA.

CODIR CDEP 87 : 04/04/22.

22 et 24 avril 2022 Assemblé générale nationale élective FFESSM à Lyon.

Nettoyage Montulat GT, 12/06/2022.

Forum des associations GT : 3/4 septembre 2022.

AG : 10/10/22.

Janvier 2024 : année olympique, Mise en place GT pour descente de la Vienne.

**Développement de la plongée jeune en** Nouvelle Aquitaine : Justine Duprat

« Je suis à votre disposition si vous avez des projets, des envies ou des questions concernant nos petits jeunes. Vous pouvez me joindre aux coordonnées suivantes : 06.19.46.03.27 jeune.csna@gmail.com Je reviens vers vous en cette début d’année pour notre développement auprès des jeunes.

Afin de faciliter la communication, pouvez-vous me communiquer un référent jeune pour chaque département s’il vous plait.

Il me faudrait : Nom – Prénom Commission/Spécialité sub aquatique Numéro de téléphone Adresse mail Merci à vous pour votre aide et votre implication »